

Joanna Jereczek-Lipińska  
Université de Gdańsk, Pologne

Synergies Pologne n°4 - 2007 pp. 147-155

**Résumé :** *Cette recherche est le fruit des analyses discursive et logométrique du discours politique durant les périodes de précampagne et de campagne présidentielles de 2007 en France. Elle essaie de constater l'impact qu'a eu, qu'a et que peut encore avoir l'avènement de nouveaux dispositifs électroniques dans la communication politique. L'objet en est de retracer les diverses manifestations du locuteur politique dans le discours à l'époque de la personnalisation de la politique. En d'autres termes, comment le locuteur politique s'énonce dans son discours de campagne, quel est donc l'emploi, la distribution, le rôle et l'impact éventuel du « je » dans la communication politique.*

**Les mots clés :** *analyse discursive, discours politique, personnalisation, subjectivation, « je », « moi »*

**Abstract :** *The object of this research is an overview of various expressions of the personalization in the political speech used during the presidential campaign of 2007 in France. How the political speaker is stated in his discourse, what is the role and possible impact of "I" in the political communication.*

**Key words :** *discourse analysis, political discourse, personalization, subjectivation, "I", "me"*

Cette recherche est issue des analyses discursives et logométriques du discours politique durant les périodes de précampagne et de campagne présidentielles de 2007 en France. Elle essaie de constater l'impact qu'a eu, qu'a et que peut encore avoir l'avènement de nouveaux dispositifs électroniques dans la communication politique. L'objet est ici de retracer les diverses manifestations du locuteur politique dans le discours à l'époque de la personnalisation de la politique. En d'autres termes, l'enjeu est d'analyser comment le locuteur politique s'énonce dans son discours de campagne, quel est donc l'emploi, la distribution, le rôle et l'impact éventuel du « je » dans la communication politique.

Dans cette perspective, cet article s'inscrit d'un côté dans la lignée des travaux axés sur le discours politique - P. Charaudeau (2005), C. Salavastru (2004), K.

Kerbrat-Orecchioni (1998), D. Mayaffre (2000, 2004), E. Raulet (2004) mais aussi dans la continuité des travaux portant sur les traces énonciatives dans le discours comme celui de H. Nølke (2001), de P. Charaudeau (1992), et de C. Kerbrat-Orecchioni (1999).

Cette recherche s'effectue à partir du corpus recueilli sur Internet (en l'occurrence sur les blogs respectifs des candidats) dans la période allant du mois de janvier 2006 au mois de mai 2007. Le corpus englobe les interventions des présidentiables représentant deux partis adverses, à savoir Ségolène Royal (Parti Socialiste) et Nicolas Sarkozy (UMP- Union pour un Mouvement Populaire).

Nous commencerons par l'approche historique qui permettra de constater l'évolution qui s'est opérée aussi bien dans la fréquence d'usage, dans le rôle attribué au repérage énonciatif ainsi que dans l'effet du « je » dans le discours politique d'hier à aujourd'hui. Ensuite, le parcours de différentes formes de la discursivité et l'emploi du « je » à travers celles-ci démontreront son omniprésence indépendamment du dispositif employé selon le principe de la cohérence interdiscursive. Les questions que nous nous posons dès l'abord de cette recherche sont les suivantes : qui parle dans le discours politique, ou qui prétend parler ? ou encore qui se présente comme le sujet d'énonciation ? Il s'agira de constater s'il y a des règles spécifiques relevant de la compétence voire grammaire idéologique qui, comme on le sait, est une sorte de code. Car comme le remarque D. Mayaffre « à défaut de pouvoir créer de toute pièce un lexique, il s'agit de créer un codage pour attribuer aux signifiants traditionnels des signifiés adéquats ». (2000 :99).

Qu'on le veuille ou non, tout acte de langage passe par la construction de ce que P. Charaudeau qualifie d'une image de soi. En d'autres termes, « dès l'instant que nous parlons, apparaît une part de ce que nous sommes à travers ce que nous disons ». (Charaudeau, 2005 :66) Et en politique, il s'agit ainsi de créer l'ethos qui, au côté du pathos et du logos, participe de l'argumentation voire de la persuasion politique.

D'ailleurs selon J.-M. Cotteret « dans le discours politique plus que partout ailleurs, il faut renseigner l'autre sur la personnalité de celui qui transmet le message (1991 :38). Notre étude le prouve, l'important réside aujourd'hui dans le dialogue qui s'établit à travers les pronoms personnels. Car grâce à l'avènement de nouveaux médias (de la télévision pour commencer mais surtout de l'internet et plus particulièrement du blog), ils ont été portés au niveau jusqu'ici inconnu.

## 1. Approche historique - du discours identitaire à la mise en scène du soi

Avant de parcourir historiquement les modifications dans l'emploi des marques énonciatives, il convient de situer ces changements dans une évolution plus globale qui sillonne le passage entre le discours nominal d'hier, celui dont les caractéristiques majeures étaient la fréquence importante des déterminants, des noms et des adjectifs au discours verbal marqué par la récurrence des pronoms, des verbes et des adverbes. Ce transfert rhétorique s'est donc opéré sur une période espacée, mais on indique généralement le tournant des années

1980 comme étant un moment crucial dans ce processus. Et aujourd'hui, nous avons ainsi affaire au discours essentiellement verbal avec donc le pronom comme noyau dur de toute expression politique. Admettons d'emblée que le jeu de pronoms personnels a toujours fait parti du jeu voire stratégies discursives en politique.

L'observation du discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerre (Mayaffre, 2000) a démontré le fait incontestable notamment que le discours de la gauche a toujours été un discours fortement identitaire. Seulement, à l'époque en question, l'identité était associée non pas à un individu politique mais à une entité politique en l'occurrence le parti politique. Dans ce contexte, le fait que les analyses chiffrées et statistiques donnent le nombre plus important de « je » chez les politiques de droite peut surprendre. Le « je » du locuteur politique de gauche transparaît sous un « nous » collectif et englobant. Le « nous » était donc employé en dépit de « je ». Cette identité assumée et affirmée sous forme de « nous » pluriel qui tout en étant l'expression partisane, permettait d'englober émetteur et récepteurs du message. Le dépassement de soi pour rejoindre le groupe et donc le paradigme du « nous » était significatif et surtout caractéristique de la gauche de l'époque. Le « nous » et le « parti » constituait l'espace discursif du discours de gauche. Comme l'explique L. Guespin « lorsqu'il renonce au « je » pour s'associer à d'autres, dans le recours au « nous », le locuteur marque implicitement quels traits de sa personnalité sociale, ou du procès d'interaction, sont mis en œuvre. » (1985 :45). Si on regarde de près, ce « nous » de gauche, il renvoie, selon les cas, soit au « je » camouflé, soit au parti politique, soit encore à cet ensemble sacralisé et solennel impliquant en même temps le « je », le parti (ce parti qui apparaîtrait dans ces discours écrits avec un P majuscule) et le public. Mais ce « nous » aussi englobant et collectif qu'il soit, est surtout exclusif de tout autre pronom personnel qui pourrait désigner le locuteur. Ainsi, l'emploi de « nous » interdit le recours au « je » et au moindre degré au « vous » (le public). Alors qu'un « je » implique justement la prise en considération d'un « vous » ou d'un autre.

En d'autres termes, le « je » prend ainsi cette valeur polémique car introduit le dualisme, je-vous. D'où sa quasi-absence dans le discours de la gauche. Faute de « je », aucun « vous » n'apparaît et la tension est absente. Seul Léon Blum fait exception à cet égard parmi les politiques du Parti du Mouvement, car il assume et revendique ses propos en y étant très présent. D. Mayaffre qualifie ce phénomène d'égotisme blumien au caractère narcissique. Blum se veut ainsi être garant de ses paroles et crée l'ethos d'autorité : « Moi, je déclare que je ne conseillerai jamais au Parti de prendre vis-à-vis des dettes l'attitude grossière démagogique (...) (Blum, XXVI Congrès de Nancy, le 10 juin 1929, Mayaffre, 2000 : 170).

Sous la V<sup>e</sup> République, le passage de cette exception blumienne à la règle valable pour tout politique de gauche s'opère. Chez F. Mitterrand, on relève déjà l'omniprésence du pronom personnel du singulier « je » et de sa forme tonique « moi ». Ainsi, dans ses discours, le centre de gravité se trouve déplacé vers lui-même en tant que locuteur légitime et crédible par rapport aux thèmes qui paraissent secondaires.

Regardons ce qu'il en est de l'emploi du « je » à droite. Dans la période de l'entre-deux-guerre, le « je » sans être omniprésent est quand même plus fréquent. Comme c'est un discours assez peu caractéristique, il est difficile d'établir une particularité spécifique de l'expression de cette appartenance politique. Il est à noter que le rapport entre l'emploi du « je » à gauche et à droite change considérablement avec le temps et les personnalités des politiques. En effet, si Ch. de Gaulle utilise en moyenne 6 à 7 « je » pour 1000 mots qu'il prononce. Mitterrand, lors de ses deux septennats en utilise entre 22 et 23, soit 3 à 4 fois plus (Mayaffre, 2000). Et cette croissance du « je » est enregistrée de manière régulière sur les 30 premières années de la V<sup>e</sup> République et ceci aussi bien à droite qu'à gauche avec une tendance plus marquée et rapide pour ce dernier. J. Chirac apparaît plus modéré même si la personnalisation de ses propos ne pose aucun doute. Seulement la subjectivation des propos de J. Chirac passera par l'emploi excessif de l'adverbe (« naturellement » et autres) et on constatera dans ses discours plutôt le « nous » fédérateur que le « je » polémique.

Ces considérations historiques certes non exhaustives, nous amènent à affirmer que le paradigme du « je » n'a jamais été complètement absent du discours des hommes politiques et qu'avec le temps, son rôle s'accroît considérablement. Dans la dimension diachronique, la réponse à la question comment le locuteur se définit-il et se situe-t-il dans son discours, le constat semble s'imposer. L'énonciation de la gauche est avant tout collective face à la droite qui favorise un mode d'énonciation individuel.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Est-ce qu'on peut constater que le clivage énonciatif est maintenu tout en sachant que le clivage politique gauche/droite tend à s'estomper.

## **2. Les différentes formes de la discursivité politique - le cadre énonciatif**

À l'ère du marketing et de la communication politique, chaque politique a à sa disposition tout un éventail de dispositifs voire de stratégies. Ainsi, avons-nous les moyens plus classiques tels que l'interview à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite, les discours lors des meetings politiques. Viennent ensuite le slogan publicitaire et l'affiche faisant partie du marketing politique coordonné par les conseillers en communication ainsi que le livre politique et enfin tout une série d'instruments dits modernes relevant d'Internet. Chacun de ces dispositifs, avec sa spécificité, contribue à aider la politique dans sa lutte pour l'obtention du pouvoir (Salavastru, 2004 :175). Le dernier dispositif est celui qui nous intéresse le plus ici, à savoir, le site Web, forum ou mieux encore, le blog qui est censé fournir au public, la lecture d'actualité du politique-blogueur. Le blog s'avère être un média nouveau qui a déjà laissé des traces durables sur le repérage énonciatif dans le discours politique. Tout média nouveau adopte le langage des médias existant pour se forger ensuite son propre mode d'expression et influencer à son tour les formes d'expression en place. Tel a été le cas du blog qui entraîne le discours politique dans une dynamique rhétorico-énonciative et évolutive sans précédent.

Comme nous venons de le démontrer, le message que transmet le politique, peut atteindre le public, par l'intermédiaire de plusieurs formes de la discursivité

et en passant par différents canaux de communication, avec, à chaque fois, quelques spécificités dues au courroie de transmission. Le but est d'atteindre ce que C. Salavastru (2004 :30) appelle « la performance discursive » maximale. Or, de plus en plus souvent, toutes les formes de la discursivité politique des présidentiables, sont ensuite transférées sur leurs blogs. La cohérence intradiscursive, mais surtout interdiscursive oblige.

En effet, le politique ne peut plus vraiment adapter son discours en fonction du dispositif car si tout réapparaît ensuite sur Internet, ceci mettrait en question sa fiabilité. Ainsi, le politique a dû, emprunter au cyberlangage politique, et s'en servir partout, y compris, en dehors d'Internet. Car ce qui est encore possible pour un politique moyen, ne convient pas vraiment au présidentiable, à qui on pourrait reprocher de tenir un double discours et de jouer de cette double facette. La personnalisation et la subjectivation assumées des propos, la proximité et la transparence désirée des blogueurs politiques contaminent et deviennent une sorte de règle discursive valable pour toute prestation d'un politique, ce qui affecte considérablement aussi bien l'allure que le sens de ce mode d'écriture. Et l'enjeu d'une élection se trouve pris en charge par une parole intensément personnelle, par l'engagement individuel et par l'ancrage du propos d'un politique dans le « moi », le « ici » et le « maintenant ».

### 3. La méthodologie de la recherche et le descriptif du corpus

Pour démontrer l'emploi du « je » chez les politiques, nous avons étudié les discours d'un représentant de la droite - Nicolas Sarkozy (UMP) et d'une représentante de la gauche - Ségolène Royal (PS). Notre sélection a été motivée par le simple fait que l'un et l'autre sont considérés comme novateurs en matière de communication politique au sein de leurs familles politiques. Ainsi, 58 discours de N.S. et 60 de S.R, toutes formes de la discursivité confondues, ont été soumis à quelques tests dont l'analyse discursive et l'analyse logométrique.

En effet, la personnalisation a été calculée à partir de leurs interventions dans des situations comparables de communication. L'utilisation du « je » et du « moi » atteint dans nos deux corpus 2% des mots du discours donc n'étant pas excessive, la personnalisation est un fait et marque un tournant dans le discours de gauche et de droite.

Quant à l'analyse discursive, ont été pris en compte le contexte de l'énonciation, les caractéristiques des locuteurs, les caractéristiques sémantiques de l'énoncé ainsi que les productions et réceptions de ces discours. Cette analyse discursive a été ensuite affinée et concrétisée par les études de type statistique dont les résultats ont été confrontés à ceux obtenus par D. Mayaffre et impliquant les Présidents de l'entre-deux-guerre et ceux de la V<sup>e</sup> République. Le corpus analysé est comparatif, contrastif et diachronique.

Deux problématiques socio-linguistiques ont été formulées dès l'abord de cette recherche.

*Premièrement, y a-t-il une spécificité linguistique concernant le repérage énonciatif sarkozyste et royaliste ?*

*Deuxièmement, quels sont les taux de fréquence du « je » chez les deux politiques et ainsi quel est l'écart dans l'emploi du « je » face aux autres pronoms personnels ?*

Cette échelle de fréquence est censée mesurer et rendre la personnalisation des discours.

La réponse à la première problématique semble s'imposer. En effet, on peut parler de ce que D. Mayaffre (2004) qualifie d'« identité discursive », due au fait que nous avons affaire ici à deux personnalités différentes, avec deux statuts différents et donc deux discours.

#### **4. L'élocutif : entre l'autocentrage et la démocratie participative**

Dire « je », c'est s'assumer dans le discours, affirmer sa place en tant qu'énonciateur dans son énoncé. C'est donc un indice fort de subjectivité. P. Charaudeau (2005) distingue justement les trois procédés énonciatifs parmi lesquels : les procédés élocutifs, allocutifs et délocutifs. C'est surtout le premier groupe de procédés qui nous intéresse ici car il reflète le degré d'implication et l'opinion du politique à travers l'emploi des pronoms personnels de première personne, les modalisations, les qualificatifs et les adverbess.

Les résultats des analyses statistiques donnent l'échelle de fréquence comparable pour les deux politiques et sont significatifs de la tendance rhétorique en politique. Ainsi, chez N. Sarkozy, nous avons relevé 1305 occurrences de « je » sur 3015 de toutes les occurrences pronominales (dans l'ordre décroissant - vous, nous, on, il, elle) ce qui représente 43 %. Par contre, S. Royal sur un nombre total d'occurrences de pronoms personnels 2387, emploie le « je » 950 fois (par rapport à nous, vous, on, il, elle) ce qui représente 39,8 %. En outre, les statistiques démontrent que le « je » appelle un « vous » dans le même texte, mais quand on emploie beaucoup de « je », on utilise relativement peu le « il », « elle ».

La tendance est ainsi d'employer le « je » de manière de plus en plus constante. Il est légèrement plus présent chez N.S. Cet écart est dû d'un côté aux spécificités des discours des deux, à leurs caractéristiques personnelles respectives, de l'autre et enfin à l'attente des électeurs potentiels. Il faut dire que le discours identitaire de gauche jusqu'à, il y a encore très peu, s'exprimait sous la forme de « nous » dont l'abandon est plus que significatif et réapparaît désormais sous la forme : « Je crois, moi, que la gauche... » (S.R. 29.09.06).

Le couple « moi, je » est présent chez les deux politiques, mais dans les corpus de taille comparable, nous avons relevé seulement 5 occurrences chez N.S. et 27 chez S.R., ce qui en fait une sorte de tic de langage. Mais cette surabondance s'explique aussi par le fait qu'elle a dû d'abord s'opposer aux autres candidats au sein de son parti, d'où cette formule qui tout en disant que le locuteur fait une action laisse entendre que les autres individus ne font pas ce que dit la personne désignée.

A travers ces données chiffrées, il ressort l'image de deux politiques se mettant en scène et jouant de leur ethos. L'emploi du « je » se suit mais ne se ressemble

pas vraiment, les mêmes procédés rhétoriques et énonciatifs servent d'autres objectifs. N. Sarkozy à travers l'autocentrage, tente d'établir l'image d'un politique sûr de lui et de ses idées - « Aujourd'hui je persiste et je signe : la rupture est nécessaire. » (N.S.03.09.06) ; alors que S. Royal évoque la notion de démocratie participative à travers laquelle elle s'énonce pour ensuite s'effacer et laisser agir les électeurs qui sont spécialistes de ce qui les concerne - « (...)je veux élever la voix de chaque citoyen, je veux arriver avec vous au pouvoir pour vous le rendre, car si aujourd'hui dans cette campagne, on donne la parole à chacun, alors on ne pourra jamais vous la reprendre ». (S.R. 17.01.07). Certes l'évolution est en cours, celle qui vise à la personnalisation du discours politique et à son rapprochement.

Et l'usage des marques énonciatives s'apparente. Ainsi, pouvons-nous constater que la tendance énonciative dépasse le clivage gauche/droite.

## 5. Le « je » et après...

Le style polémique n'est pas uniquement marqué par la présence du locuteur dans le discours, ni par l'opposition de l'énonciateur avec le public. Il implique également la modalité. Ainsi l'étude des verbes qui suivent le »je « est utile. Quels verbes, le sujet des discours qui tient à marquer sa présence, assume-t-il ? Que fait ce « je » omniprésent dans le discours ? Le corpus prouve que les « je » assument les performatifs ou semi-performatifs et des verbes métadiscursifs ou énonciatifs. Dans l'ordre hiérarchique des spécificités, nous avons relevé pour N.S. - « je veux », « je propose », « je pense », « je répète », « je sais », « je peux », « j'affirme » et pour S.R. - « je crois », « je veux », « je vois », « je sens », « je souhaite ». Et quand on observe la distribution de ces formules rhétoriques, on se rend compte que l'aspect le plus important en terme de fréquences et de sens sont les syntagmes verbaux performatifs permettant d'énoncer des phrases qui n'acceptent aucune remise en cause. D'où les nombreux « je veux dire », « je vous dis que », « je veux parler ». Comme l'a indiqué Austin, tout constat serait jugé selon s'il est vrai ou faux par contre une énonciation performative précédant ce même constat refuse ce genre de jugement. Si le locuteur politique dit qu'il dit, on a de la peine à le contredire. Cela fait déplacer le débat qui porte désormais non pas sur le propos énoncé mais sur le locuteur qui l'énonce. Ainsi, les verbes énonciatifs servent à mettre en scène celui qui parle et lui permettent de créer son ethos, d'où par exemple au lieu de dire, « il faut que... », on trouvera plutôt : « moi, je vous dis qu'il faut que ... », par exemple : « Cette société là, je veux le dire clairement, je n'en veux pas. (...) » (N.S. 03.09.06); « Ce que je veux dire aux Français aussi, c'est qu'il va falloir faire une nouvelle donne avec les jeunes. » (S.R. 17/10/06).

Ensuite, la liste des verbes qui suivent le « je » démontre un jeu rhétorique plus ou moins subtil entre les déclarations directes (je sais, je veux) et les expressions de doute (je pense, je crois). Ce deuxième aspect est quantitativement plus caractéristique du discours de S. R. qui modalise ses énoncés par le doute et la nuance. Les « je crois » et « je pense » sont deux fois plus utilisés dans son corpus.

Ainsi, l'évolution consiste à passer du discours du dire politique, vers un dit centré sur le discours et sur celui qui parle.

Aujourd'hui le rôle d'un politique n'est pas de s'énoncer discrètement mais de s'affirmer dans le discours.

La présence du « je » introduit inévitablement dans le discours la dimension plus humaine, l'émotion et le sentiment plutôt que la raison et rapproche le locuteur politique de son électorat jusqu'à établir cette relation de connivence. En effet, la distance associée à la solennité du discours présidentiel n'est plus de mise.

### En guise de conclusion

L'ère est à la communication instantanée et directe. Ainsi, l'instance politique s'adresse directement à l'instance citoyenne ce qui fait évacuer de cette communication, l'instance médiatique. Le discours est donc plus personnel, engagé, assumé et donc en « je ». Le modèle vient d'Internet et plus particulièrement des blogs qui ont instauré cette nouvelle relation entre le politique et le public.

Le problème est que d'aucuns y voient un danger à savoir que le discours politique ancré et embrayé devient vide de sens, et contribue au délitement de l'image des hommes politiques (Cotteret, 1991 : 48). On qualifie ce phénomène de peopolisation de la politique.

Le discours politique devient verbal, modal, la rhétorique devenant de plus en plus énonciative et performative.

Il n'est plus vraiment destiné à véhiculer un message mais à organiser une médiation entre le politique et le public, à mettre en scène un politique disant qu'il dit.

En résumé, la légitimité d'un homme politique s'acquiert par sa visibilité auprès du public. L'enjeu est de devenir le plus apparent possible car et ce depuis toujours « Le pouvoir appartient aux « plus apparents » (Cotteret, 1991 :9). Seuls les moyens pour devenir apparent voire visible et transparent ont changé. L'arrivée de nouveaux médias a bouleversé les règles du jeu traditionnel. Le politique ne devient pas le « plus apparent » parce qu'il a accumulé des compétences et de l'expérience, il est élu parce que sa capacité à se mettre en scène, lui a permis d'être perçu comme « le plus apparent ».

## Références bibliographiques

- Cayrol, R., 1986. *La nouvelle communication politique*. Paris : Larousse.
- Chauradeau, P., 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Chauradeau, P., 2005. *Le discours politique ; Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Cotteret, J.-M., 1991. *Gouverner c'est paraître, réflexions sur la communication politique*. Paris : PUF.
- Dubois, J., 1969. « *Énoncé et énonciation* ». *Langages*. n. 13, pp. 100-110.
- Ducrot, O., 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Editions de Minuit.
- Guespin L. 1985. « *Nous, la langue et l'interaction* », *Mots, ordinateurs, textes*, « Le nous politique », n.10.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1998. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1999. *L'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Mayaffre, D., 2000. *Le poids des mots, Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerre, Maurice Thorez, Léon Blum, Pierre-Etienne Flandin et André Tardieu (1928-1939)*. Paris : Honoré Champion Editeur.
- Mayaffre, D., 2004. *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Ve république*. Paris : Honoré Champion.
- Nølke, H., 2001. *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Editions Kimé.
- Raulet, E., 2004. *L'analyse lexicale des discours de candidature*, in MAAREK PH.-J, *La communication politique française après le tournant de 2002*. Paris : L'Harmattan, pp.59-78.
- Salavastru, C., 2004. *Rhétorique et politique ; Le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*. Paris : L'Harmattan.
- <http://www.desirsdavenir.org/>
- <http://blog-ump.typepad.fr/blog/>
- <http://www.sarkozynicolas.com/index.php>
- <http://sarkozyblog.free.fr/>